



Paris, le 20 février 2013

Le gouvernement doit renoncer aux préconisations dangereuses de la conférence de consensus et organiser un véritable débat

Les préconisations de la conférence de consensus, rendues mercredi soir au Premier ministre et à la Garde des Sceaux, ne prennent absolument pas en compte les réalités de la criminalité et n'apportent aucune réponse à l'augmentation préoccupante de la délinquance constatée ces derniers mois. Au contraire, **le gouvernement doit renoncer à des mesures qui risquent d'aggraver cette criminalité.**

Ces idées étaient prévisibles car connues et annoncées depuis fort longtemps. Il n'était ainsi pas nécessaire d'organiser cette grande opération de communication pour entendre exactement les mêmes propositions que celles du gouvernement comme la suppression des peines plancher et des mesures de sanction contre les récidivistes, le développement des alternatives à la détention et des aménagements de peine, la systématisation des libérations conditionnelles, le refus d'augmenter le parc carcéral, la création d'une peine de probation, la suppression des mesures de sûreté ou la sortie de certaines infractions du champ de la prison.

Le gouvernement persiste et signe dans une voie dangereuse pour la sécurité des Français à partir d'un constat éloigné de la réalité du terrain avec des propositions comme le développement des alternatives à la prison en particulier. Les résultats d'une politique semblable, menée entre 1997 et 2002, s'étaient traduits [par une augmentation de 17 % des crimes et délits.](#)

Les vertus de la prison, ses fonctions neutralisante, dissuasive et réparatrice, ont été volontairement niées, occultées et oubliées de ces débats. Faut-il s'en étonner alors qu'une seule association de victimes a été auditionnée et qu'aucun policier ou gendarme ne l'a été ?

C'est une vision partielle et partielle de la Justice qui est proposée et sera mise en œuvre avec toutes les conséquences désastreuses que cela peut avoir. L'Institut pour la Justice appelle le gouvernement à renoncer à ces propositions et à **mener une véritable concertation à partir de la réalité du terrain et en dehors de toute idéologie sur la justice pénale.**

Contact presse : Marie-Alix Maisonabe, 06 98 76 58 58

L'Institut pour la Justice est une association loi 1901 qui fédère des centaines de milliers de citoyens ; c'est aussi un think tank qui regroupe des juristes, des praticiens du droit et des criminologues. Son objectif est de promouvoir une Justice plus protectrice pour les citoyens et plus équitable vis-à-vis des victimes. Son indépendance est garantie par son refus de toute subvention publique ou privée, ses actions étant financées par ses 70 000 membres donateurs. Créé en 2007, l'Institut pour la Justice s'est fait connaître du grand public par son Pacte 2012, signé par plus de 1 700 000 internautes.